

L'opération Turquoise au Rwanda – vingt ans après

Message aux armées de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Le 6 avril 1994, un drame, parmi les plus terribles que le vingtième siècle ait connus, commençait au Rwanda. Ce drame appartient à notre mémoire collective, celle de nos soldats qui se sont engagés dans ce pays pour tenter de mettre fin à l'horreur du génocide.

Vingt ans après, la France contribue au devoir de mémoire, dans le respect de la dignité du peuple rwandais, le souvenir des victimes et des récits, terribles pour la conscience humaine, des rescapés du génocide.

Ce respect que nous devons au Rwanda et aux indicibles souffrances que ce pays a traversées, c'est aussi celui de la vérité. A cet égard, les mots ont un sens et, dans ces circonstances, certaines accusations ne peuvent rester sans réponse.

L'honneur de la France et de ses armées, c'est d'avoir, avant d'autres, réagi au drame qui se déroulait sous le regard d'une communauté internationale paralysée.

Elle l'a fait dès le mois de mai 1994, en étant la première, par la voix courageuse d'Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, à reconnaître dans ces tueries un génocide et à réclamer un sursaut de la communauté internationale.

Elle l'a également fait en incarnant elle-même ce sursaut. Au terme d'un intense combat diplomatique et d'un défi logistique considérable, l'armée française était déployée à Goma, aux portes du Rwanda, pour déclencher l'opération Turquoise dans le cadre d'un mandat des Nations unies. Cette opération, conçue dès l'origine pour une durée limitée à deux mois, répondait à un but et un seul, celui de créer sur une partie du territoire rwandais, une zone humanitaire sûre, qui allait permettre de sauver des dizaines de milliers de vies humaines. Tel était l'ordre d'opération de Turquoise et telle fut la mission exécutée.

En demandant puis en portant ce mandat, la France, à l'initiative du Président François Mitterrand et à travers son armée, a assumé un risque qu'aucun autre pays ne souhaitait alors prendre. Sauver un maximum de vies sans prendre parti dans la lutte pour le pouvoir qui était alors engagée : c'est le défi que beaucoup jugeaient impossible et que les troupes françaises de Turquoise ont pourtant relevé. Cette action, au milieu d'événements tragiques, est à porter au crédit de la France.

Vingt ans après, nous assumons pleinement cette Histoire. Nous l'assumons d'autant mieux que la France ne s'est pas dérobée à son devoir d'introspection critique. La mission d'information sur le Rwanda de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, présidée par le député Paul Quilès, a questionné sans tabou, en 1998, les motivations et la réalité de l'engagement français au Rwanda. Les conclusions de la mission, indépendante et pluraliste, ne laissent aucune place aux accusations inacceptables qui ont été proférées à l'encontre de l'armée française ces derniers jours. En outre, depuis lors, le ministère de la Défense a fait preuve d'une transparence exemplaire lors des procédures judiciaires engagées à la suite du génocide : au total, ce sont plus de 1100 documents qui ont été déclassifiés.

Notre devoir de mémoire trouve aujourd'hui ses prolongements dans l'action, face au risque que l'Histoire se répète. L'armée qui est courageusement intervenue il y a vingt ans, c'est

celle-là même qui a délivré le peuple malien de la violence terroriste, et qui s'engage aujourd'hui, aux côtés des Africains, et notamment de soldats rwandais, pour prévenir une nouvelle tragédie en Centrafrique.

Voilà l'honneur de la France et de ses armées que je continuerai à défendre.